

Epehy

N° 85
Juillet 2011

Quoi de neuf ? ...



Bientôt le 14 juillet



Comme l'an dernier (voir cette photo), le Comité des Animations vous convie avec plaisir à ce ...

repas champêtre gratuit,
au terrain derrière l'extension de l'école (face à la poste)

Une belle occasion de nous retrouver tous ensemble dans une ambiance conviviale.
Nous en avons des choses à nous dire ! Nous avons besoin de rire , de faire la fête...

Et nous sommes invités ! Et c'est gratuit * ! Que demander de mieux ?

* seules les boissons sont payantes !



La fête des écoles : voir page 3

Sommaire

- Le mot du maire	page 2
- La fête des écoles	page 3
- Le Comité Merci	page 4
- Le Comité ! Ça continue	page 5
- Epehy autrefois.	
- F comme Fanfare	page 6
- école de Jeunes	
- Sapeurs Pompiers	page 7
- Guêpes, bourdons	page 7
- la photo de classe	page 8
- Tous au jardin !	page 8
- UNYDANSE	page 9
- Bruit de voisinage	page 9
- Conseil municipal	page 10
- Bilan du club de foot	page 11
- Abdon	page 12

Le mot du Maire

Réforme territoriale.

Vous avez peut-être déjà entendu parler d'un Projet de création d'une Communauté de Communes reprenant la Communauté de Communes de la Haute Somme, la Communauté de Communes de Roisel ainsi qu'une partie de la Communauté de Communes de Combles, je vais vous en expliquer ici les raisons.

La Communauté de Communes de Combles, qui regroupe 19 communes, a une population de 4280 habitants, seuil inférieur au minimum de 5000 habitants, fixé par l'article 35 de la Loi du 16/12/2010. Sa dissolution doit donc être prononcée et ses communes membres, doivent se rattacher à des EPCI existants. Dans ce contexte, la plupart des communes souhaitent se rattacher à la Communauté de Communes de la Haute Somme, quelques-unes à celle du coquelicot (Albert) et enfin une à deux à celle de Roisel.

Les responsables de notre Communauté de Communes ont fait un constat : nous serons une toute petite communauté face à nos voisines et serons peut-être un jour prochain, si la loi fixe un seuil plus élevé pour former une Communauté de Communes, mis au pied du mur et obligés dans l'urgence, comme Combles, d'intégrer une autre Communauté. Ne fallait-il pas mieux prévoir, étudier quelles solutions seraient possibles ?

Un projet de rapprochement, né de la volonté des deux présidents de Communauté de Communes, a vu le jour. Un accord de principe sur la fusion des dites communautés a été donné, sous réserve des travaux de mise en cohérence des futurs statuts de la nouvelle Communauté de Communes.

Notre village doit émettre un avis à cette fusion; avis qui a été donné lors de la réunion de notre Conseil Municipal du 29/06/2011. Après avoir écouté Mr Jean Marie BLONDELLE, président de la Communauté de Communes de Roisel, le CM a émis un avis favorable sous réserve :

- de la reprise de l'accord entre la Communauté de Communes et la commune sur la "taxe" éolienne de 30%
- de connaître la représentativité des délégués communautaires ainsi que le mode d'élection.
- que le rapprochement n'entraîne pas une augmentation de la fiscalité.

Cette fusion va provoquer, certes, quelques modifications mais rien de bien sensible dans notre vie de tous les jours. Elle va surtout permettre d'être un acteur, d'être impliqué dans le projet important du canal à grand gabarit. Je pense que les avantages sont plus importants que les inconvénients.

Dans un premier temps, il est humain d'avoir le sentiment que l'on sera éloigné des décisions et que la voix de la commune sera peu entendue. mais les points positifs ne sont pas négligeables.

Notre commune fera partie d'une communauté importante de plus de 25 000 habitants.

La création de cette structure doit nous permettre des retombées fiscales, des retombées économiques et d'emplois. Bien sûr, l'emploi ne sera certainement pas dans notre village, mais, qui travaille encore près de son habitation ?

Les moyens techniques et humains mutualisés faciliteront certains services. Pour prendre un exemple, notre Communauté de Communes actuelle ne dispose que d'un camion de ramassage des ordures ménagères et s'il tombe en panne, la collecte est immédiatement perturbée alors que dans une grande structure, il y a obligatoirement un véhicule de remplacement.

Est-ce que cette nouvelle structure permettra à notre territoire de ne plus être appelé la Sibérie de la Somme, comme certains le disent en plaisantant ? Je le souhaite, et cette fusion va dans le bon sens. Nous ne pouvons vivre en autarcie et nous devons saisir toutes les possibilités permettant de dynamiser notre territoire et donc notre commune.

Photocopieurs.

Je voudrais m'excuser auprès de tous de la qualité d'impression de ce Quoi de Neuf. En effet nous avons actuellement de gros problèmes de reprographie. Le Conseil Municipal a pris une décision et un nouvel appareil doit arriver prochainement mais ce numéro devait être distribué pour le 14 juillet aussi nous avons dû utiliser un vieil appareil mais qui ne permet pas de reproduire correctement les photos qui agrémentent maintenant notre journal municipal. J'invite donc tous ceux qui le peuvent à télécharger ce Quoi de Neuf sur le site d'Epehy * pour mieux en profiter et peut-être même de le montrer ainsi à ses voisins qui n'en n'ont pas la possibilité.

Bon été à tous !

Jean-Michel Martin

A Épehy, l'école a fait son cirque !

Tout a commencé le 12 novembre 2010 lorsque l'association « Epy se rit » a emmené tous les enfants de l'école de notre village au cirque Arlette Gruss à Amiens.

Ensuite, Julien de l'école de cirque « Cirqu'onflexe » d'Amiens est intervenu auprès des C.P, C.E.2 et CM1 pour les initier à la jonglerie, l'équilibre et l'acrobatie. C'est le pays Santerre Haute Somme qui a financé ces interventions.

Puis l'association « parents d'Epehy » a vidé une partie de sa trésorerie afin de nous acheter du matériel pour pouvoir commencer les entraînements.

Le 3 février la troupe de cirqu'onflexe est venue nous donner un grand spectacle dans la salle des fêtes. Ceci financé à nouveau par l'association « Epy se rit ».

L'école a acheté la musique grâce à la coopérative scolaire. Tous les ingrédients étaient réunis afin de se mettre au travail et que les enfants puissent donner le meilleur d'eux-mêmes.



Quelques mamans ont agité leurs petits doigts de fées pour nous confectionner de magnifiques costumes.

Et voilà, après de nombreux entraînements, c'est le samedi 28 mai que l'école d'Epehy a donné son spectacle de cirque devant une salle des fêtes bien remplie. Le matin, les enfants ont chanté « le cirque d'Epehy » et beaucoup d'autres chants sur ce thème. L'après-midi, tous étaient là : les éléphants, les tigres, les dompteurs, les magiciens, les acrobates, les équilibristes, les jongleurs, les clowns et les cow-boys. Le spectacle s'est terminé par une parade finale et un lancer de confettis au milieu des parents et des familles venus soutenir nos petits artistes.

Certes, nous ne partirons pas en tournée à travers



le monde mais le projet est réussi. Chacun pouvait comprendre qu'à force d'entraînement et de travail on peut monter une petite marche et que toutes ces petites marches réunies nous élèvent vers la réussite de notre projet personnel.



Nous nous sommes imprégnés de l'ambiance festive du cirque tout au long de l'année et nous avons su travailler ensemble et partager des moments d'échange : les C.P. ont appris aux grandes sections l'acrobatie, les cycles 3 ont montré aux autres ce qu'ils avaient fait avec Julien, les CE1 sont venus faire les dompteurs et les magiciens pour encadrer les petits, les MS et les Ce1 ont joué les mimes. Nous avons tous pris plaisir à travailler les uns avec les autres, c'est bien cela la réussite d'un projet !



L'équipe enseignante remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette fête : le comité des animations, l'association « Epy se rit », l'association « parents d'Epehy », le pays Santerre Haute Somme, les parents qui n'hésitent pas à acheter un pantalon, un tee-shirt... et qui ont cuisiné de délicieux gâteaux et la commune qui nous soutient et nous encourage dans nos projets.

L'association « parents d'Epehy » a organisé toute cette journée en proposant buvette, restauration, jeux pour les enfants, tombola. Merci également à Gery et Sylvie d'être venus avec leurs poneys pour le plus grand plaisir des petits !

Sylvie Pradel

Comité des Animations : **merci !**

J'ai décidé lors de l'assemblée générale 2011 de quitter ma place de Présidente du Comité des Animations. C'est d'une part un manque de disponibilité, et d'autre part le souci de permettre un renouvellement qui m'ont poussée à prendre cette décision.

C'était en 2007 !



Certains autres membres ont souhaité faire une pause. Il faut reconnaître que l'implication dans les animations de la commune demande un investissement en temps et en énergie important.

L'équipe a au cours de ces années fait des paris osés en invitant cowboys et indiens, chevaliers et leurs montures, chiens de traîneau et de troupeau, loups, rapaces, ours et bien d'autres.... Elle a essayé d'innover pour que les habitants d'Epehy aient de nouvelles occasions pour **se rencontrer**.

Il y a aussi eu des imperfections, des ratés, mais l'équipe en a toujours tiré des leçons pour essayer de **faire vivre le village**, et de mieux **vous satisfaire**

Elle a toujours voulu progresser en investissant dans du matériel, qui est d'ailleurs partagé par d'autres associations .

Enfin elle n'a jamais pêché par « la folie des grandeurs » puisque sans subvention communale (à l'exception de celle de « démarrage »), elle a conservé une trésorerie correcte (environ **8000** euros) pour assurer la continuité des manifestations.

Rien n'aurait été possible sans une équipe forte, soudée et motivée.

Je voulais juste rendre hommage à tous ceux et toutes celles qui ont, au sein de cette équipe, donné de leur temps et de leur bonne volonté, et qui ainsi m'ont fait passer de si bons moments. Je voulais remercier tous ceux qui nous ont fait confiance et nous ont aidés.

Une nouvelle équipe se met en place, et je tiens à la féliciter.

Je ne peux que vous encourager à continuer à **les suivre et à les aider**.

C. LEDUCQ

Comité des Animations : **On continue !**

Cette année, le Comité des Animations a dû passer une épreuve relativement difficile : en effet, sa Présidente, Catherine Leducq, a passé la main. Cela faisait déjà un petit moment que l'on savait qu'elle souhaitait ne plus avoir cette charge du fait de ses obligations professionnelles et familiales mais il est toujours délicat d'organiser la succession de quelqu'un qui a un si beau bilan et il n'est pas simple de trouver une personne prête à prendre une telle place, sachant toutes les contraintes que cela implique. Cependant, il s'est trouvé des personnes pour relever le défi : poursuivre le travail si bien engagé. L'assemblée générale du 9 juin a permis d'élire un nouveau bureau et il nous a semblé intéressant d'interviewer 3 de ces volontaires : Madame Patricia Masson, nouvelle présidente, Madame Maryline Vaillant, vice-présidente et Monsieur Philippe Copin, membre aux idées fort judicieuses.

D'abord que dire du travail accompli par la Présidente sortante, Madame Catherine Leducq ?

Catherine Leducq a amené des idées nouvelles au sein du Comité, notamment pour l'organisation de la fête du chien et du cheval. Elle a su donner du rêve à tous et ce depuis plusieurs années maintenant. Il faut savoir que tout ceci a représenté un travail colossal pour elle et son équipe qu'elle a toujours su motiver.

Pour des raisons personnelles, elle ne peut plus accomplir ce travail dans le même esprit et avec la même motivation, elle a donc décidé de faire une pause. Je pense que toutes et tous ne pouvons que la féliciter et la remercier chaleureusement pour son action au sein du Comité. Sûr que nous la regretterons et .. peut-être la retrouverons.

Nos remerciements accompagnent également les membres actifs, anciens ou récents, qui nous ont quittés après de nombreuses années de don de soi.

C'était la fête 2010 !



Pourquoi avoir accepté de continuer à faire vivre ce Comité des Animations alors que c'est beaucoup de travail et d'heures de bénévolat à donner ?

Nous ne voulions pas, justement, abandonner une organisation après tant d'années d'efforts, de temps passé et ne pas décourager les membres venus nous rejoindre récemment.

Notre motivation première a toujours été de faire bouger notre village et lui donner une image dynamique

Ne pensez-vous pas que certains estiment que vous êtes des bonnes poires ? Ou qu'il aurait peut-être fallu laisser tomber ce Comité pendant un an pour que les Épehiens se rendent mieux compte de ce que, par votre travail, vous leur permettez d'avoir ?

Si bien sûr, certains le penseront mais soyons en adéquation avec nos fidèles participants, tous ceux qui nous ont toujours soutenus et reconnus. Prendre une année sabbatique aurait pu être à double tranchant, il est toujours difficile de relancer après un arrêt et de se motiver à nouveau !

Nous aurions pu nous retirer si une nouvelle équipe était prête à prendre le relais mais nous n'étions pas dans ce cas de figure !

Si on ne fait rien, Épehy risque de devenir un village dortoir ! Par ses manifestations, le Comité permet à tous ses habitants de se rencontrer, aux différentes générations de se retrouver, aux nouveaux venus de participer avec les plus anciens.

Comment voyez-vous le fonctionnement du Comité dans l'immédiat ?

Pour rejoindre la question précédente : arrêter non mais ralentir le rythme peut-être ! Il n'y aura pas de nouveauté pour l'année en cours !

Le Comité , c'est l'affaire de tous ! Chacun peut y avoir sa place !

IL a besoin de vous
Etes-vous prêt à
apporter vos bras,
vos idées ?

Voulez-vous relever
le défi ?



Il est d'abord nécessaire de reconstruire une équipe suffisamment étoffée : il faut des bras nouveaux, des idées nouvelles ! Le Comité des Animations doit être l'affaire de tous les habitants du village, tous ceux qui le désirent y ont leur place, chacun est important !

Quelles sont les prochaines manifestations prévues ?

- **le 14 juillet avec son repas champêtre gratuit !**

(voir programme complet page 12)

- **les 10 et 11 septembre la fête communale.** Ce ne sera plus la fête du chien et du cheval mais la fête de la bière (au moins cette année) voir ci-dessous le programme qui peut encore être affiné.

- **en octobre un repas dansant « Années 80 »**

- **Les 19 et 20 novembre : L' expo de peinture**

- **En décembre la participation au Téléthon.**

La fête d'Épehy 2011

- Samedi 10 au soir :

Restauration dans la grande rue

Le feu d'artifice maintenant réputé
à 22 h route d'Honnecourt comme l'an dernier

- Dimanche :

Réderie dans la grande rue

depuis la place de l'église jusqu'au carrefour avec la rue Paul Dubois et dans le bas de la rue du Colonel Sorlin.

Animations —Spectacles

Vous pourrez voir déambuler d'un bout à l'autre de la réderie

* **un orchestre bavarois**

* **des majorettes**

* **un dragon et un ventriloque !**

Vous pourrez également assister à leur prestation face à la mairie

Du spectacle pour tous les âges !

Restauration

Et ...les Crêpes d'Épehy



Epehy.autrefois...

Le site Internet de Messieurs
Claude Saunier et André Franqueville

La Communauté de Communes organise, cette année, les journées du Patrimoine en se penchant sur l'histoire des Harmonies et fanfares dans le canton. Messieurs Saunier et Franqueville, sur leur site (<http://epehy.autrefois.free.fr>) nous racontent, dans l'article *F comme Fanfare, la Musique à Epehy* avec de nombreuses photos et les noms des musiciens. Voici quelques extraits de l'article pour vous donner envie d'aller sur ce site.

La musique une longue histoire

Les premières photos (celle-ci-contre en est une) de la fanfare d'Épehy dont nous disposons datent de 1922, mais il en a très probablement existé de plus anciennes car, au moins depuis le XIX^e siècle, la fanfare constituait en quelque sorte, avec l'église et la mairie, un élément d'identification de chaque village dont il était important de pérenniser le souvenir.

Une autre photo montrant la célébration de son cinquantenaire et datée du 2 juin 1935 nous laisse imaginer que la fanfare du village fut constituée en 1885. Mais on sait aussi que dès 1862 un festival de musique fut organisé à Épehy, ce qui laisse supposer qu'un groupe



musical y existait déjà. En 1886, un concours régional comme il s'en faisait chaque année eut lieu au village, et la médaille d'or fut gagnée par la Société de Musique d'Hargicourt.

La fête du Cinquantenaire rassembla au moins cinq fanfares de la région. Ce jour-là, la fête se poursuit l'après-midi sur la Place de l'église (Fig.ci contre). Cela ressemble à la Fête Patronale de septembre, mais avec un arc de triomphe "Honneur aux musiciens". Le manège est là, la baraque de vente de confiseries également et quelques autres encore. Une estrade de branchages et de verdure attend le concert de plein air.

La vie ordinaire de la fanfare était surtout faite de répétitions qui se tenaient, dès 1925, dans une salle dépendant de la Salle des Fêtes

La présence de la fanfare lors des défilés en constituait l'une des principales attractions. Elle se devait d'y être au complet et, si possible, de marcher au pas.

Mais le rôle d'animation de la fanfare ne se bornait pas au territoire de la commune : des liens étroits mêlant amitié et émulation avaient été tissés avec les autres fanfares de la région et, reconnue pour sa valeur, elle participait régulièrement aux festivals qui s'y organisaient.

Cette photo ci-contre (années 70) nous montre qu'il y a peu encore, la plupart des villages avaient encore leur musique et c'est toute cette histoire que nous sommes invités à aller partager les 17 et 18 septembre à Fins, Heudicourt et Sorel



Ouverture d'une école de Jeunes Sapeurs Pompiers



Le Centre de Secours d'Epehy se propose d'ouvrir une école de Jeunes Sapeurs Pompiers et nous donne ici toutes les raisons qui pourraient motiver les jeunes volontaires et indique les modalités.

Devenir jeune sapeur-pompier, c'est ...

- vivre une expérience unique,
- découvrir la force du travail en équipe,
- apprendre les gestes qui sauvent.

C'est aussi s'initier aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie, découvrir les véhicules spécialisés, pratiquer régulièrement un ou plusieurs sports.

Civisme et solidarité sont au cœur de cette activité aux multiples facettes. Même s'il ne devient pas, à terme, sapeur-pompier volontaire ou professionnel, le jeune sapeur-pompier aura acquis un savoir, un savoir-faire et un savoir-être qui lui seront utiles tout au long de sa vie.

La formation des jeunes sapeurs-pompiers est axée autour du secours à personnes, de la lutte contre les incendies et de la protection des biens et de l'environnement. Elle comporte également un volet d'information sur le fonctionnement des services de secours. A partir de 16 ans, les jeunes qui le souhaitent peuvent passer le brevet national de Jeunes sapeurs-pompiers.

Ensuite, ils peuvent compléter leurs connaissances notamment par le biais du certificat de formation aux activités de premier secours en équipe. Le jeune sapeur-pompier dispose ainsi d'atouts majeurs pour rejoindre ses aînés.

Comment devenir Jeune Sapeur-Pompier ?

Il faut être âgé de 13 ans au 31 décembre 2011

Conditions d'ouverture :

Pour démarrer l'école il nous faudra 10 jeunes filles ou garçons, alors, si vous brûlez d'envie de rejoindre une section de jeunes sapeurs-pompiers, contactez immédiatement le Sergent DUPREZ Nathalie au 03 22 86 72 00.

Communiqué des Sapeurs Pompiers : Guêpes, bourdons...

Procédure de traitement relative aux destructions d'hyménoptères :

Les gens se rendent au centre d'incendie et de secours pour que l'on puisse intervenir sur un nid de guêpes, de bourdons ...Ils repartent déçus car maintenant la procédure a changé.

Il est à retenir que les sapeurs pompiers interviennent :

- Lorsque la demande concerne la voie publique ou un lieu public.
- Lorsque que l'opérateur 18 estime que la présence d'hyménoptères présente un danger immédiat pour les personnes.

Ces interventions rentrent dans le cadre de nos missions et relèvent par conséquent de la gratuité.

Lorsque l'intervention se situe dans le domaine privé et lorsqu'elle ne présente pas de menace pour la vie humaine, l'opération de destruction relève du secteur privé. Dans ce cadre et afin de ne pas exercer de concurrence déloyale entre les différents prestataires, l'opérateur 18 renvoie le requérant vers les pages jaunes, rubrique « destruction d'insectes »

Pour les autres cas de figure ne relevant pas des missions du SDIS (ex : intervention sur carence du secteur pri-



vé), le SDIS facture systématiquement l'intervention à hauteur d'un montant forfaitaire de 45,73€ (délibération du CASDIS du 6 février 1992)

Il appartient au requérant d'effectuer par la suite, une démarche en recours gracieux auprès du Président du Conseil d'Administration du SDIS.

Pascal Wydra, chef de corps



**La photo de classe
Ecole de filles année 1965-66 ?**
L'institutrice devait être mademoiselle Bressoud

Madame Josiane Martin et madame Gyslaine Tacconi nous proposent cette nouvelle photo de classe.

1er rang : Chantal Wydra- Charline Guyot- Edwige Brodziak– ... Lefèvre - Martine Letemple - Anne-Marie Lesage - Pascale Verdière - Dominique Drapier - Martine Héluin - Carole Dutoit

2ème rang :... Naturel - Marie-Christine Pommez - Françoise Grohen - Gyslaine Delbart - Florence Templeux - Annie-Claude Martin - Marie-Odile Leconte - Murielle Berthe

3ème rang : Nadine Hugot - Edith Mafille - Cécile Delbart - Francette Flavigny - Anne Isèbe - Cathy Vaine - Bernadette Guyot

Si vous aussi avez une photo à proposer (avec les noms), n'hésitez pas, elle pourra paraître dans un prochain Quoi de Neuf.

Avec l'école

Vous au jardin !

C'est avec un grand plaisir que les élèves des 2 classes de maternelle de l'école d'Epehy ont répondu présents à l'invitation de Mr Gérard Housseman qui leur a proposé de venir visiter son jardin.

Ils ont pu y découvrir de multiples espèces de fleurs, un beau jardin potager, sentir les fraises et découvrir les premières framboises.

Le jardin en bouteille les a bien intrigués et les idées ont été retenues pour les reproduire à l'école. Les enfants ont semé quelques petites graines et ont essayé « l'arrosoir bouteille » qui est bien astucieux !

Ensuite Léonard CLUYTENS leur a parlé des hérissons et des gestes simples à faire pour les protéger.

Les enseignantes ont conclu que tous avaient été très sages puisque la visite s'est terminée par une distribution de bonbons offerts par « Fabrice » l'épicier de notre village.



Nous sommes rentrés à l'école avec un superbe bouquet de fleurs que Mr Housseman nous a coupées. Valérie les a mises dans un vase pour que ce soit joli.

Merci pour ce bon moment passé au jardin.

Sylvie Pradel

L'association **UNYDANSE**

L'Association UNYDANSE a son siège à Épehy depuis décembre 2010. Cependant, notre salle des fêtes étant déjà fortement utilisée (théâtre, gym, tennis de table, club Loisirs, Danse Country...) il n'a pas été possible de trouver un créneau pour cette nouvelle activité. Heureusement, l'intercommunalité est maintenant de mise et la commune voisine et amie d'Heudicourt a pu mettre sa belle salle à disposition. C'est ainsi qu'UNYDANSE a pu proposer ses cours le mardi soir et le mercredi après midi aux différents niveaux : depuis les enfants de 4 ans jusqu'aux adultes (6 niveaux différents)

De même elle a pu présenter son gala d'expression corporelle, intitulé « Elle pleure ma planète... » les samedi 2 et dimanche 3 juillet (des photos bientôt sur le site d'Épehy).

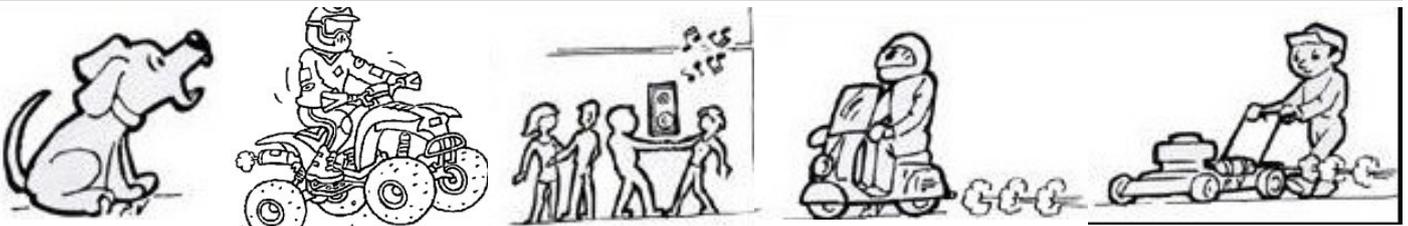
Mais il est déjà temps de penser à la rentrée de septembre. Aussi si vous êtes intéressés pour vous ou vos enfants par la Danse moderne, l'expression corporelle et rythmique, le newstyle... vous pouvez déjà vous renseigner auprès de Monsieur Douay Laurent au: 06/23/49/24/25



Photo du cours d'initiation de cette année

Sachez déjà que les cours sont donnés dès 4 ans, que le cours d'essai est gratuit et que les inscriptions se feront le mercredi 31 août 2011 de 14h00 à 20h00 à la salle des fêtes d'Heudicourt. (Prévoir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la danse.)

Bruits de voisinage



**Avec les beaux jours, il est utile de rappeler...
Les règles à connaître pour conserver vos
bonnes relations de voisinage...**

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun de nous, aux objets, appareils, engins ou outils à moteur que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde.

Dès lors que ces bruits sont émis de **façon répétée ou intense**, ceux-ci peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

Il est ainsi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Quelques règles pour éviter de créer des nuisances sonores

- Ne pas laisser les **chiens** dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive.
- Veillez à ne pas être l'auteur ou le complice de **bruits, tapages, attroupements** nocturnes ou diurnes.

- Eviter les bruits gênants par leur intensité et leur durée, provenant notamment de l'emploi **d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore**.
- Eviter de passer **inutilement et de façon répétée** dans les rues du village avec un engin dont le moteur est particulièrement bruyant.

- Se rappeler que **les travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses,... doivent être limités aux jours et horaires préconisés par le Conseil National du Bruit, c'est à dire :

Jours ouvrables	8 h 30 à 19 h
samedis	9 h à 12 h - 15 h à 19 h
Dimanches et jours fériés	10 h à 12 h

Que faire en cas de gêne?

Si vous êtes gêné par des bruits de voisinage, essayez dans un premier temps de régler le problème à l'amiable avec votre voisin (dialogue).

Si cette démarche n'a aucun effet, vous pouvez faire constater le bruit par la gendarmerie. Celle-ci peut dresser un procès-verbal (PV) de constat d'infraction si elle estime le bruit excessif. Ce procès-verbal est transmis dans les cinq jours au procureur de la République et une copie est remise à l'auteur de l'infraction

« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. »

(déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789)

Réunions de Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont affichés en mairie.

Séance du 28 avril 2011

Compte Administratif – 2010

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère généré.	205 066.68 €
Charges de personnel	221 851.07 €
Charges de gestion	58 370.80 €
Charges financières	10 361.12 €
Charges exceptionnelles	27 098.63 €
Total	522 748,30 €

Recettes

Atténuation de charges	29 865.96 €
Produits des services	20 948.44 €
Travaux en régie	13 566.73 €
Impôts et taxes	198 761.60 €
Dotations et participations	359 688.85 €
Autres produits	34 117.91 €
Produits financiers	13.75 €
Produits exceptionnels	26 672.47 €
Total	683 635,71 €

soit un excédent de fonctionnement de 160 887.41 €.

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses

Emprunts	25 413.38 €
Achats de terrains	36 073.49 €
Travaux en régie,	13 566.73 €
Travaux extension réseaux	61 964.00 €
Achats divers de matériel	10 877.61 €
Travaux lotissement	1 394.48 €
Travaux bâtiments commun.	18 487.61 €
Sous total	167 777.30 €
Déficit antérieur reporté	170 292.87 €
Total	338 070.17 €

Recettes

Dotations, et réserves	237 317.02 €
Achats de terrains	5 892.67 €
Travaux extension école	71 050.00 €
transfert entre section	20 683.33 €
total	334 943.02 €

soit un déficit d'investissement de 3 127.15 €

Le Conseil Municipal, approuve le compte administratif 2010 de la commune à l'unanimité.

VOTE DES 4 TAXES – BUDGET PRIMITIF 2011 - COMMUNE

Monsieur le Maire propose de voter les 4 taxes communales.

Taxe d'Habitation	17.11 %
Taxe Foncier Bâti	11.04 %
Taxe Foncier Non Bâti	29.16 %
C.F.E.	15.17 %

(C.F.E. : Cotisation Foncière des Entreprises)

TAXE DE RACCORDEMENT ET TAXE D'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal décide de

reconduire les montants votés en 2010 concernant le budget assainissement à savoir :

- 2000 € HT pour la taxe de raccordement au réseau public d'assainissement
- 1.20 € HT le m³ d'eau assaini
- 30 € HT de part fixe annuelle

VENTE D'UNE PARCELLE RUELE DU SENTIER DE SAULCOURT

Le conseil municipal accepte de vendre à Monsieur et Madame FENET une parcelle de terrain sise Ruelle du Sentier de Saulcourt cadastrée section AE n°286 d'une contenance de 1214 m². Le prix est maintenu à 22 € le m² soit un total de 26 708 €.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe que la réunion de la CCCR pour la maison de santé a eu lieu. Au cours de celle-ci a été mis en avant le fait que les professionnels de santé avancent davantage sur le point des « soins ». Il rappelle que c'est la CCCR qui sera porteur du projet, la commune reste maître d'ouvrage. Une demande de subvention globale sera faite pour les 2 maisons de santé tout en les distinguant.

Monsieur le Maire informe le conseil que le canton de Combles tend à disparaître et que la CCC de Péronne et Roisel s'interrogent sur le projet de fusionner.

Monsieur Charlet s'interroge sur le fait de demander 70 € par mois de charges aux locataires des logements communaux est-il réellement suffisant compte-tenu du prix du fioul à l'heure actuelle. Après en avoir délibéré, il est décidé de remettre en ordre les dysfonctionnements tels que les compteurs séparés ou encore compteur défectueux

Séance du 17 juin 2011

FINS DE CONTRATS NOUVEAUX CONTRATS

Monsieur le Maire informe le conseil que plusieurs contrats arrivent à échéance en juin : MORIAUX Stéphane dont le contrat CAE arrive à terme le 14 juin 2011, CARPENTIER Sébastien dont le contrat CAE arrive à terme le 23 juin 2011,

THIERRY Lauriane dont le contrat CUI arrive à terme le 30 juin 2011.

Pour compenser le départ de ces 3 employés, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a signé deux nouveaux contrats CUI (Contrat Unique d'Insertion) avec Monsieur SCHOOVAERTS Romaric et Monsieur LALISSE Freddy à raison de 20 heures par semaine du 14 juin au 13 décembre 2011.

Pour ce qui est de l'entretien des locaux (école, salle des fêtes, garderie), Monsieur le Maire a signé un contrat d'Adjoint territorial de 2^{ème} classe contractuel avec Madame FOURDRIGNIER Annie du 15 juin au 14 septembre 2011 à raison de 20 heures par semaine sous l'indice brut 293 majoré 295.

SIER ROISEL-HATTENCOURT – MODIFICATION DES STATUTS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la délibération du Comité du SIER ROISEL-HATTENCOURT en date du 20 mai 2011 approuvant une modification statutaire du SIER et les nouveaux statuts proposés.

Cette modification statutaire porte essentiellement sur l'élargissement des compétences obligatoires du SIER (électricité et gaz) à d'autres compétences à caractère optionnel : éclairage public, signalisation lumineuse, maîtrise de la demande en énergie, distribution de chaleur, communications électroniques et systèmes d'informations géographiques.

Monsieur le Maire précise que cette modification permettra au SIER, en s'appuyant, comme cela se fait déjà en électricité et en gaz, sur les moyens mis en place par la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme, d'exercer pour les communes qui le voudraient une ou plusieurs de ces compétences optionnelles.

Monsieur le Maire précise qu'après cette modification des statuts, le SIER ne pourra exercer l'une de ces nouvelles compétences optionnelles à la place de la commune qu'à condition que la commune délibère pour expressément lui transférer la compétence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les nouveaux statuts proposés par le SIER ROISEL-HATTENCOURT.

Le Foot ball : Bilan de la saison 2010-2011

Une saison que l'on mettra dans la catégorie pénible et à oublier très vite.

En séniors, la 3ème équipe a dû déclarer forfait dès la moitié de saison malgré 48 joueurs licenciés.

Les séniors B, grâce à leur abnégation et leur combativité, à défaut de qualité technique, terminent 7ème. C'est un résultat au-delà de nos espérances. Nous souhaitons le maintien en 3ème division, ce qui semblait bien compromis avec les incessants problèmes d'effectifs de l'équipe supérieure.

La cerise sur le gâteau pour cette équipe fut une demi finale de coupe de sous-district contre Hangest terminée sur le score de 1 à 1 mais perdue après une interminable séance de pénaltys, prolongée grâce aux prouesses du gardien Sébastien Goudemand mais il fut trahi par ses camarades très maladroits. Nous adressons donc nos félicitations à leurs dirigeants, David Grespinet, Grégory Carlier et Cédric Faiglain, pour leur volonté de ne jamais baisser les bras même dans des circonstances souvent décourageantes.

L'équipe des Séniors A, après 7 années, quitte la 1ère division, sans regrets, avec seulement une victoire et deux nuls dans la saison.. Cette équipe avait certainement un effectif plus faible techniquement et physiquement que ses devancières. De plus, elle n'a peut-être pas fait preuve de courage, certains joueurs ne participant pas aux séances d'entraînement et oubliant qu'un match ne dure pas qu'une heure. Si les défenseurs ont été corrects, la création du milieu de terrain et l'efficacité ont été inexistantes (11 buts en 22 matchs). Un bilan qui ne mérite pas plus de commentaires sauf pour les deux entraîneurs, qui se sont succédé, Laurent Cisselo et Bruno Dalbart, qui n'ont jamais pu inverser le manque d'orgueil, d'implication dans la participation (forfait lors du dernier match, absences à quelques heures des matchs se jouant en particulier à l'extérieur.



Lors de l'assemblée générale, des trophées ont été distribués à Manu Fleureau, Philippe Dumont, Christophe Flament, Fabrice Asquin, Marie Noëlle Dollet, Anita Régnier.

Au niveau administratif, après 2 ans de mise en demeure, sans résultat, une page de 21 ans de collaboration s'est tournée lors de la dernière assemblée générale du club, le 18 juin dernier. Messieurs Jean-Michel Capart et Pierre Léger prennent du recul, ils laissent leur place de président et de secrétaire, tout en gardant d'autres fonctions : trésorier pour le premier et responsable jeune pour le second.

Le nouveau président est Monsieur Benoît Bourdon, PDG d'une grosse entreprise de transport, mordu de sport, ayant une grosse envie de rebâtir et de remonter son club de cœur (Première licence à 9 ans à Épehy et premier entraîneur en 1989 de L'Entente Ste Émilie/Epehy). Il ne faut pas oublier que fin avril, le club était au bord de l'arrêt faute de reprenneur crédible et passionné capable de le relancer et de lui permettre de rejoindre au plus vite le haut du District Somme.

Le secrétariat, qui demande de plus en plus de gestion informatique, est en instance d'organisation.

Le poste d'entraîneur a été confié à quelqu'un connu de tous à Épehy : Willy Boitel. C'est un retour aux sources pour lui après une carrière le menant en 2ème division nationale à l'Olympique St Quentin comme joueur mais aussi après avoir obtenu d'excellents résultats en tant qu'entraîneur à Escaudœuvres, Masnières, Villers Outréaux et Proville dans le nord.

L'organigramme des fonctions dirigeantes vous sera présenté dans le prochain Quoi de Neuf mais nous pouvons déjà signaler les retours de Marceau Boitel et Luc Delcuze dans l'encadrement sportif.

Les catégories jeunes sont à l'honneur avec leur bilan mais leur effectif est squelettique dans les 4 catégories. Voici donc une autre priorité du nouveau président : relancer ce niveau, indispensable pour la vie future du club.

Pierre LEGER



Entraînement U8 U9

Quoé qu't'in pinses Abdon?

- Alors Abdon, avec ches bieux jours, in arvoét des jonnes* aflaki * avec des bouteilles d'alcool et pis des gamins qui traînent ches rues à des heures pas possibles par nuit ! Mi j'te l'dis, tout fout l'camp !

- Tu vux dire qu'no jeunesse alle est mal él'vée ?

- Ah ben ouais !

- Mais té sais qu' Socrate, il disot d'jà 400 énnées d'avant Jésus Christ (Li, il disot in grec ! Mais même si l'picard ch'est dur à lire, ch'grec ch'est core pire !) Ouais ches anciens y z'ont toudis dit qu' ch'keup-chi, ches jonnes y z'étoient pire qu'toute ! Rappelle-te, ti, si tin père y n'devot pas t'avir à l'œil quind t'étois jonne !

- Ch'est vrai qu'j'éro pu mal teurner mais min père y n'rigolot point, y l'o ti poussé des gueulantes apris mi ! A l'époque j'ralos mais, pou'l'heure, j'y dis merci !

- Ouais té voés, sûremint qu'tin père il avot étudii Jean-Jacques Rousseau qui disot que l'meilleur moyen d'rindre un gosse misérable ch'est d'y donner et de l'laissii foaire tout ch'qu'y vut.

- Oh je n'sais point si min père il l'connosot tin Rousseau mais il o su m'éduqui ! A ch't'heure, y n'a des parints



qui laissent toute aller !

- Ben té sais, personne n'put dire mi j'foais ch'qu'y feut et li non! L'éducation, ch'est pas simple ! Y n'a pas deux gosses parels ! Et pis té sais qu'si ches parints cha compte békeup, ch'l'entourage aussi et même Internet pou'l'heure ! Mais cha n'impêche point qu'in doét tertous dire ch'qu'y est miux pour ches gamins, dire qu'y n'a des règles à suiv', dire ch'qu'y est miux pour qu'y réussisse'te miux dins la vie !

- Ouais, mais t'éras bieu faire, si ches parints n'dise 'te rien, autant pisser dins un ophicléide* !

- T'os raison, mais mi j'vux croire qu'ches parints y veule'te toudis l'miux pour leu' gosses ! Alors in put foaire quique cose si tout l'monde vut bien juer sin rôle d'éducateur avec eux : l'famille, l'commune, ches associations, ches voésins. Y veut miux qu'in agisse tertous putôt que d'pisser dins ch'l'ophicléide comme té dis!

M.D.

* jonnes : jeunes * aflaki : étalé, écroulé.

* ophicléide passe que y n'a pas d'violon dins no musique !



Programme du 14 juillet

11h30 : rendez-vous à la mairie pour remonter au monument aux morts

12h : pot de l'amitié à la mairie

13h : repas champêtre offert par le comité des animations (buffet froid) sur le terrain derrière les écoles.

**Buvette sur place
Vente de gaufres et glaces**

Venez nombreux.



Copyright 2004 Mom's Break / fête-enfants

Tableau d'honneur.

Il est des jeunes qui nous font grandement plaisir par leur réussite aux différents examens qu'ils sont amenés à passer. Nous pouvons être fiers d'eux tant ils ont fait preuve de courage, de persévérance. Dans les études comme en sport, on n'obtient rien sans efforts ! Chacun a des talents mais il faut se donner de la peine pour les faire fructifier !

Nous avons déjà appris de belles réussites mais tous les résultats ne sont pas encore tombés au moment de l'impression de ce Quoi de Neuf. Nous mettrons donc tous ceux dont vous nous aurez fait part en mairie dans le numéro 86 d'octobre.

N'oubliez donc pas de nous les signaler !

Les prochaines manifestations

14 juillet	Repas champêtre avec le Comité
23 juillet	Tournoi de foot des pompiers
6 et 7 août	Fête de la gare
10, 11 septembre	Fête d'Epehy
24 septembre	Loto de l'UNC
15 octobre	Repas dansant des pompiers



IPNS

Ont participé à l'élaboration de ce journal :

Philippe Copin - André Franqueville - Nathalie Gallet - Monique et Jean-Marie Keil - Jean-Pierre Kulej - Catherine Leducq - Pierre Léger -- Jean-Michel Martin - Josiane Martin - Patricia Masson - Gyslaine Tacconi - Sylvie Pradel - Claude Saunier - Maryline Vaillant
Responsable et Secrétaire de la publication : Michel Delaire.